

Genre du véhicule Chariot de travail (véhicule spécial)	Marque de fabrique <b>J O H N D E E R E</b>	2 0 1 0 avec chargeur 720 et pelle déportable 51	Modèle année 1964	Bordereau-type N° 4 ' 4 8 2
Caractéristiques "2010" de chaque côté sur le véhicule				
		Carburant diesel	Nombre de cylindres 4	
Constructeur du châssis	JOHN DEERE, Waterloo (USA) - Importateur Robert Aebi AG, Zurich			
N° du châssis frappé	à gauche, à l'avant en haut sur le longeron			
N° du moteur frappé	à gauche, à l'avant sur le bloc			
Type du moteur	2010 W (2010 W sur plaquette, à droite sur le bloc)			
Position du mot. avant	Frein-moteur			
Cylindrée	2'719 cm <sup>3</sup>	Frein de remorque		Dimensions ext. en mm
Temps	4	Transmission mécan.-hydraul. Treuil/Cabest.		
Refroidissement eau		Nombre vit. avant 2 x 4 = 8	Crochet rem.	Longueur 6'870
Entraînement	arrière	Vitesse en 1 <sup>re</sup> 2,7	Voie avant 1'400	Largeur 1'990
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir. 20 *	Voie arrière 1'590	Hauteur 3'550
Nombre de pneus	4	Bloquage différentiel -	Diam. de braq. 6,80	Empattement 2'082
Frein à pied mécanique, à disques, sur arbres intermédiaires (2 pédales avec verrou)				Porte à faux arr. 2'850
Frein à main mécanique, à disques, sur arbres intermédiaires, avec dispositif d'arrêt				AV 3'370 +)
Poids	avant	arr.	total	Dimensions int. en mm
A vide	910	4'010	4'920	
Charge utile				Longueur
Total				Largeur
Gar. de fabr.				Hauteur
Poids max. garanti pr. train routier		Pneumat.		Haut. ridelles
Direction: position au centre - assistée hydraul.		avant		Porte à faux arr.
Alésage 98,42		arr. (13-28)		
		Dimension 7.50-16		Longueur
		Charge pneu 1'250		
		10 Ply		Largeur
		8 Ply		Hauteur
Poids max. garanti pr. train routier		Nombre de portes		Haut. ridelles
Direction: position au centre - assistée hydraul.		C.V. frein 52 SAE		Porte à faux arr.
Alésage 98,42		C.V. impôts 13,85		
Forme de la carrosserie tracteur avec chargeur à l'avant et pelle déportable à l'arrière		C.V. frein 52 SAE		Porte à faux arr.
Nombre de places: total 1		Course 88,9		
		C.V. impôts 13,85		Places debout
		(avant milieu arr.)		

Phares: marque	Indic. de direction 4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement 2/ permanent **)	AV= combinés avec feux de position (blanc)
Feux de position 2/ dans les phares + 2 comb. avec	AR= au-dessus des feux AR (orange)
Phare brouillard	clignoteurs Essuie-glace 1/ électrique
** Feux arrières 2/ au-dessous clignot. sur supports	Avertisseur 1/ électrique (1-ton)
Réflecteurs 6/ AV= 2 blancs sur chargeur /AR= 2 sur tracteur + 2 sur pelle déportable (rouge)	
Feu stop	Indicateur de vitesse compte-tours
Eclairage N° de contrôle --	Parties dangereuses
Phare marche arrière	
Equipement électr. 12 Volts	
Mesure du bruit 85	bB à 2'100 t/min - Avertisseur = 92 dB

Observations et exceptions (Régime réglé à 2'100 t/min.

\*) Plombage : (La vis d'arrêt du volet côté "ouvert" doit être assurée et plombée.

\*\* ) Feux de croisement : Hauteur depuis le sol 1'350 mm  
Feux arrières : 1'320 ou 1'400 mm

Admis pour raisons techniques (Art. 13 bis, chiffre 14 LA)

+) Porte à faux avant : 3,37 m à compter du bord du volant côté conducteur. - Ne peut circuler qu'avec une autorisation spéciale. Voir conditions ci-dessous.

Remarques à noter dans l'autorisation spéciale :

- De nuit la pelle déportable doit être équipée d'un feu de gabarit rouge.
- Monter par-dessus les dents de la pelle une traverse solide marquée en noir-jaune. Marquer l'arrière du véhicule en noir/jaune.
- La pelle déportable doit être fixée et assurée.
- Une personne auxiliaire doit surveiller la manoeuvre aux croisées étroites, aux bifurcations à visibilité limitée, etc. De jour lorsque la visibilité est bonne, 2 miroirs per-

Lieu et date de l'expertise-type mettant l'observation latérale suffisent.

La Commission d'expertise-type

Laupen, 17.12.63

Genre du véhicule Chariot de travail (véhicule spécial)	Marque de fabrique J O H N D E E R E	2 0 1 0 avec chargeur 720 et pelle déportable 51	Modèle année 1964	Bordereau-type N° 4 * 4 8 2
---------------------------------------------------------------	-----------------------------------------	--------------------------------------------------------	-------------------------	-----------------------------------

Caractéristiques "2010" de chaque côté sur le véhicule

Carburant diesel      Nombre de cylindres 4

Constructeur du châssis JOHN DEERE, Waterloo (USA) - Importateur Robert Aebi AG, Zurich

N° du châssis frappé à gauche, à l'avant en haut sur le longeron

N° du moteur frappé à gauche, à l'avant sur le bloc

Type du moteur 2010 W (2010 W sur plaquette, à droite sur le bloc)

Position du mot. avant      Frein-moteur

Cylindrée 2'719 cm<sup>3</sup>      Frein de remorque

Temps 4      Transmission mécan.-hydraul. Treuil/Cabest.

Refroidissement eau      Nombre vit. avant 2 x 4 = 8      Crochet rem.

Entraînement arrière      Vitesse en 1<sup>re</sup> 2,7      Voie avant 1'400

Nombre d'axes 2      Vitesse en prise dir. 20 \*)      Voie arrière 1'590

Nombre de pneus 4      Bloquage différentiel -      Diam. de braq. 6,80

Frein à pied mécanique, à disques, sur arbres intermédiaires (2 pédales avec verrou) [ AV 3'370 +)

Frein à main mécanique, à disques, sur arbres intermédiaires, avec dispositif d'arrêt

Poids	avant		arr.		total		Pneumat.	avant		arr.		Dimensions int. en mm
	avant	arr.	avant	arr.	avant	arr.		avant	arr.			
A vide	910	4'010	4'920		Dimension	7.50-16	14.9-28	(13-28)				Longueur
Charge utile					Charge pneu	1'250	2'220					Largeur
Total						10 Ply	8 Ply					Hauteur
Gar. de fabr.												Haut. ridelles

Poids max. garanti pr. train routier

Nombre de portes

Direction: position au centre - assistée hydraul.

Marque du moteur JOHN DEERE

C.V. frein 52 SAE

Alésage 98,42

Course 88,9

C.V. impôts 13,85

Forme de la carrosserie tracteur avec chargeur à l'avant et pelle déportable à l'arrière

Nombre de places: total

1

(avant milieu arr. )

Places debout

Phares: marque	Indic. de direction 4/	clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement 2/ permanent **)	AV= combinés avec feux de position	(blanc)
Feux de position 2/ dans les phares + 2 comb. avec	AR= au-dessus des feux AR	(orange)
Phare brouillard	clignoteurs	Essuie-glace 1/ électrique
** Feux arrières 2/ au-dessous clignot. sur supports	Avertisseur 1/ électrique	(1-ton)
Réfecteurs 6/ AV= 2 blancs sur chargeur / AR= 2 sur tracteur + 2 sur pelle déportable		(rouge)
Feu stop	Indicateur de vitesse	compte-tours
Eclairage N° de contrôle --	Parties dangereuses	
Phare marche arrière		
Equipement électr. 12	Volts	
Mesure du bruit 85	bB à 2'100 t/min - Avertisseur = 92 dB	

Observations et exceptions (Régime réglé à 2'100 t/min.

- \*) Plombage : (La vis d'arrêt du volet côté "ouvert" doit être assurée et plombée.
- \*\*\*) Feux de croisement : Hauteur depuis le sol 1'350 mm  
Feux arrières : 1'320 ou 1'400 mm  
Admis pour raisons techniques (Art. 13 bis, chiffre 14 LA)
- +) Porte à faux avant : 3,37 m à compter du bord du volant côté conducteur. - Ne peut circuler qu'avec une autorisation spéciale. Voir conditions ci-dessous.

Remarques à noter dans l'autorisation spéciale :

- De nuit la pelle déportable doit être équipée d'un feu de gabarit rouge.
- Monter par-dessus les dents de la pelle une traverse solide marquée en noir-jaune. Marquer l'arrière du véhicule en noir/jaune.
- La pelle déportable doit être fixée et assurée.
- Une personne auxiliaire doit surveiller la manoeuvre aux croisées étroites, aux bifurcations à visibilité limitée, etc. De jour lorsque la visibilité est bonne, 2 miroirs per-

Lieu et date de l'expertise-type mettant l'observation latérale suffisent.

La Commission d'expertise-type

Laupen, 17.12.63